

Bibliothèque Les Mille Feuilles

Procès verbal de la réunion du conseil d'administration du 22 septembre 2023

Les membres du Conseil d'Administration de l'Association se sont réunis à la Bibliothèque le vendredi 22 septembre 2023 à 18 heures, sur convocation préalablement décidée dans les formes et délais conformes aux dispositions statutaires.

Présents : Cécile GRIVEL (*présidente*),
 Marie VALLET (*trésorière*),
 Nicolas PAVLIDÈS (*secrétaire*),
 Mireille BOUTET DE MONVEL, Marie-Claude GRASSET, Marie-Jo VEILLE,
 Janine VUCONG,
 Serge FONTAINE, Jacky SULPICE
 Claire PLAZANET (*bibliothécaire*)
 Grégory BORRIONE (*représentant de la Mairie*)

Excusés : Alexandra FOURNIER, Svetlana KOBILINSKA, Christine LABOUREUR,
 Jacques BERTAIL, Gérard PROVENT
 Martine FIORESE et Pascal BOUVIER (*représentants de la Mairie*)

La réunion du conseil d'administration est présidée par Cécile GRIVEL, présidente, les points abordés reprenant et complétant l'ordre du jour envoyé aux membres du CA.

1. Bilan financier et budget prévisionnel 2023 actualisé

La trésorière présente et commente le tableau du bilan provisoire, actualisé au 21 septembre :

PRODUITS		CHARGES	
Cotisations		Frais de fonctionnement	116,71
individuelle	756,00	Divers	66,95
famille	450,00	Service(s) civique(s)	
association	60,00	allocations	0,00
		formations	0,00
Pénalités livres perdus	17,70	Animations	
Dons	0,00	premières pages	141,12
Photocopies	11,60	autres animations	304,24
Animations et spectacles	0,00	Assurance	535,79
Vente de livres	0,00	Reliure	0,00
Subventions		Abonnements revues et magazines	478,55
Commune : fonctionnement	4 500,00	Achats livres	
Commune : achat de Mangas	0,00	BD Jeunesse	132,99
Commune : subvention animations	0,00	Mangas Jeunesse	501,73
Département : subvention animations	0,00	autres livres Jeunesse	1 122,36
Etat : service(s) civique(s)	0,00	BD Adultes	36,26
Etat : formation service(s) civique(s)	0,00	autres livres Adultes	1 180,01
		CD et autres supports	0,00
Encaisse au 31/12/22	5 906,60	Solde	7 085,19

Total produits	11 701,90	Total charges	11 701,90
-----------------------	------------------	----------------------	------------------

Le bilan à ce jour est fidèle au prévisionnel, on note seulement une légère baisse des adhésions par rapport à l'an dernier. Nous remercions la Mairie qui nous a attribué la subvention demandée de 4 500 € .

Les dépenses en achat de livres sont également conformes au prévisionnel, ce qui va permettre de faire de nouveaux achats ce dernier trimestre :

- côté jeunesse: **370 €** en BD jeunesse, **100 €** en mangas et **370 €** en autres livres jeunesse ;
- côté adultes: **460 €** en BD et **520 €** en autres livres.

Le représentant de la Mairie suggère que les ouvrages retirés des collections, suite à un « désherbage », soient proposés au public à un prix symbolique de **1 € pièce** : cette proposition est adoptée et une caisse avec ce type de livres sera disposée à l'entrée de la Bibliothèque.

2. Projet de mobilier, en lien avec le lycée du Nivolet

Monsieur Pascal Wantier, professeur de menuiserie au Lycée Professionnel du Nivolet, propose de faire réaliser par ses élèves différents meubles de rangements pour la Bibliothèque : une **étagère étroite**, sur le modèle de celle destinée aux mangas, qui serait disposée de l'autre côté des fenêtres (*en face de l'entrée*), des **bacs pour les albums** (*sur le modèle de ceux existants*) et d'autres **bacs plus étroits mais plus larges** pour accueillir ceux de très grande taille, ainsi qu'un **présentoir surmonté d'une étagère** pour le coin des tout-petits. Les plans présentés sont accompagnés d'un devis détaillé d'un montant de **2294,78 €**, qui doit être validé par la Mairie, cette dernière devant en cas d'accord verser un acompte correspondant à la moitié de cette somme pour que l'enseignant puisse commander les matériaux et faire travailler ses élèves sur ce projet. Les meubles pourraient être finis au mieux pour la fin de l'année scolaire, et une petite réception serait organisée après leur mise en place pour remercier les élèves...

Un second projet a également été présenté : il s'agirait de rénover et d'**aménager le coin-lecture** à l'aide de claustras et de panneaux de bois décorés et/ou découpés, pour un montant estimé de **2095,29 €**. Ce second devis sera également proposé à la Mairie, mais il ne présente pas le même caractère d'urgence et la dépense peut être repoussée à l'année prochaine si nécessaire.

3. Petites vacances scolaires

Comme les années précédentes, il est proposé d'alléger un peu le nombre de permanences pendant les petites vacances scolaires (*Toussaint, Noël, février et printemps*) en supprimant les permanences du samedi matin sur ces périodes de quinze jours. Le maintien des autres permanences dépendra bien sûr de la disponibilité des bénévoles...

La Bibliothèque sera donc **fermée** les samedis 28 octobre et 4 novembre, ainsi que le samedi 11 novembre (*jour férié*).

A noter que Noël et le Jour de l'An tombant cette année des lundis, la Bibliothèque sera également **fermée** les 23, 25 et 30 décembre, ainsi que le 1^{er} janvier 2024.

4. Horaires de Claire

Les **règles d'annualisation** du temps de travail de Claire ont été modifiées et sont désormais les suivantes : - **24,5 h** par semaine en période scolaire

- **19 h** par semaine en période non scolaire, avec nécessité de prévoir une semaine de congés à chaque période de petites vacances et quatre semaines en été.

Pour rappel, ses **horaires en période scolaire** sont les suivants :

- lundi de 13 h 30 à 18 h 30 , soit 5 heures ;
- mardi de 13 h 30 à 18 h 30 , soit 5 heures ;
- mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30 , soit 8 heures ;
- jeudi de 15 h 45 à 18 h 45 , soit 3 heures ;
- vendredi de 9 h à 12 h 30 , soit 3 heures 30 .

Pour les **petites vacances**, Claire propose de faire trois permanences, les deux du mercredi et celle du vendredi de la seconde semaine.

Cette proposition est **acceptée** par le Conseil d'Administration.

Sur proposition de son médecin, Claire souhaiterait pouvoir accomplir certaines de ses tâches en **télétravail**, ce que la Mairie a validé pour ses personnels pour une journée hebdomadaire : elle propose d'y consacrer ses heures du jeudi après-midi, pendant lesquelles la Bibliothèque n'est pas ouverte au public.

Après discussion, le Conseil d'Administration **valide à l'unanimité** cette proposition.

5. Accueil des classes

Il nous semble important de continuer à assurer cet accueil, qui démarrera en principe après les vacances de Toussaint. Compte-tenu du nombre de classes en Primaire (8) et en absence d'un second poste de bibliothécaire, en discussion avec la Mairie, Claire propose d'**accueillir chaque semaine deux classes le lundi après-midi**, ce qui ferait que chacune viendrait **une fois toutes les quatre semaines** (*hors vacances scolaires*).

Deux bénévoles (*Jacky et Nicolas*) sont d'accord pour être présents en alternance et permettre notamment à Claire de consacrer plus de temps à la présentation de livres aux enfants.

Ceux de la **crèche** et du **RAM** (*Réseau des Assistantes Maternelles*) pourront venir le mardi matin une fois par période scolaire, soit toutes les six semaines environ, et les classes de **maternelles** seront accueillies le vendredi matin, après inscription préalable.

6. Demande de la CTPS

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé souhaite pouvoir disposer des locaux de la Bibliothèque quand elle est fermée, pour permettre à un groupe d'orthophonistes d'y accueillir un jeudi après-midi par mois des enfants souffrant de troubles du langage et leurs parents.

Après discussion et compte-tenu des observations du représentant de la Mairie, il apparaît nécessaire de vérifier auprès de notre assureur et celui de la CTPS que cette utilisation de la Bibliothèque ne poserait pas de problème, et de se renseigner auprès des structures accueillant déjà des ateliers de ce type pour avoir un retour, en particulier sur le contrat de partenariat éventuel car, en cas d'acceptation, des demandes similaires pourraient être formulées par d'autres associations.

En attente de ces informations complémentaires, le Conseil d'Administration réserve donc pour l'instant son avis, sachant que la décision finale appartiendra à la Mairie, propriétaire des locaux.

7. Du côté de Savoie-Biblio

La Bibliothèque départementale de prêt est actuellement fermée pour cause de travaux, et ne devrait pas rouvrir avant la fin novembre. D'ici là, les navettes sont suspendues et les livres à rendre ou mis à notre disposition sont en attente.

En attendant, le service de bibliothèque numérique **e-medi@s** a été étendu et modernisé : l'offre de ressources numériques est maintenant directement **accessible à tous les habitants** des deux départements, qui peuvent consulter **gratuitement** des livres en ligne (*à lire ou à écouter, pour tous les âges et pour tous les goûts*), des films récents, des documentaires, de la musique, des jeux vidéo... et une offre complète pour la jeunesse et la petite enfance. On y trouve aussi des cours d'autoformation, ainsi que de nombreux titres de presse.

La responsable chargée de notre secteur, **Elisabeth Faure**, viendra à Barby le **mardi 3 octobre** prochain, ce qui nous permettra de voir avec elle comment améliorer le fonctionnement de notre Bibliothèque.

8. Projets d'animations

- **l'heure du conte** prévue le **25 octobre à 10 h** (*premier mercredi des vacances de Toussaint*) sera assurée comme prévu par Jocelyne Pellicano et devrait avoir pour thème l'Afrique.
- le **spectacle** autour du personnage de **Baba Yaga** aura lieu le **vendredi 10 novembre** et la **salle des 4 saisons** est réservée de 14 h à 22 h .
- l'organisation de **Contes de Noël**, en partenariat avec l'Ecole de Musique, ne sera plus assurée par Marie-Jo : il faudra donc voir avec Catherine Busca ce qui sera mis en place et, si nous ne pouvons pas y participer, demander à Jocelyne Pellicano si elle peut revenir pendant les vacances de Noël pour une nouvelle heure du conte.
- une **soirée théâtrale** au printemps serait bienvenue, et Mireille se charge de contacter différentes troupes pour pouvoir faire une proposition au prochain CA.

9. Questions diverses

- recrutement d'un(e) **service civique** : la demande a été faite pour un poste couvrant la période de novembre à juin, mais nous n'avons reçu pour l'instant aucune réponse.
- demande d'un **second poste de bibliothécaire** : une réunion est à prévoir par la Mairie pour préciser nos besoins et la quotité horaire permettant d'assurer le bon fonctionnement de la Bibliothèque.
- date du prochain **Conseil d'Administration**, à prévoir **début janvier** (*avec tirage des rois*) : la date sera fixée après consultation des membres du CA.
- date de l'**Assemblée Générale** : elle devrait se tenir pendant la première quinzaine de **mars**, et la date sera fixée après consultation des membres du CA.

L'ordre du jour étant épuisé et en absence d'autres questions, la séance est levée à 19 h 30 .

La présidente, Cécile Grivel

La trésorière, Marie Vallet

Le secrétaire, Nicolas Pavlidès